EVÉNEMENT

Budget: Enfin l'équilibre du solde ordinaire

- · Les recettes ordinaires couvrent à 100% les charges
- Le déficit ressortirait à 4,6% du PIB
- · Effet de la décompensation et . la TIC sur les produits énergétiques

E solde ordinaire s'équilibre. Selon la dernière livraison de la Trésorerie générale du Royaume (TGR), l'intégralité des dépenses ordinaires ont été quasiment couvertes par les recettes ordinaires durant l'exercice 2015. Le différentiel négatif étant de 5 millions de DH. Seulement, les rentrées ont été réalisées à hauteur de 102% par rapport aux prévisions de la loi de finances 2015 alors que les charges ne l'ont été qu'à raison de 93%. Aussi, est-on en droit de se demander pourquoi l'Etat n'a pas fait l'ef-

fort d'éponger ou du moins réduire des arriérés dus au titre des marchés publics. Surtout, dans cette situation d'aisance.

les dépenses ont été ramenées à 20,9 mil- des versements des grandes entreprises puliards de DH contre 31,2 milliards prévus bliques, notamment l'OCP et la Conser-

palement l'effet de la compensation dont sont repliées de 5,4% sous l'effet du recul

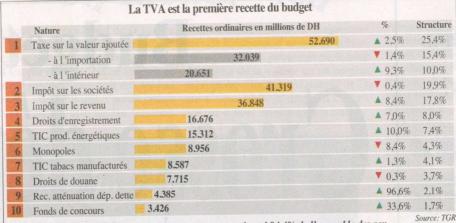
vation foncière. Sans oublier également la baisse des recettes de la privatisation: 43 millions de DH contre 2 milliards en

Les dépenses du budget de l'Etat marquent un repli de 1,3% par rapport à 2014. Cette évolution provient de la contraction de 6,8 des

charges de fonctionnement, résultant des charges de compensation. Un recul toutefois atténué par l'augmentation du service de la dette. Les charges d'in-

par la loi de finances. Parallèlement la re- térêts se sont élevées à 26,8 milliards de DH. S'ajoute également le remboursement du principal dû à la dette intérieure : 42,9 milliards de DH contre 40,6 milliards. Un montant qui provient pour l'essentiel du règlement des bons du Trésor arrivés à échéance (37,9 milliards de DH).

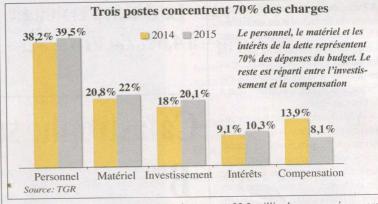
De son côté, l'investissement s'est accru de 9% totalisant 51,6 milliards de DH



En 2015, les dix principales sources de recettes ont représenté 94,4% de l'ensemble des rentrées ordinaires. Avec 52,7 milliards de DH, la TVA est la première recette du budget de l'Etat

Les données, encore provisoires de la TGR, expliquent cette amélioration par la hausse de 2,8% des recettes combinée au recul de 4,7% des dépenses. C'est princi-

cette de la TIC sur les produits énergétiques a bondi de 10% générant 15,3 milliards de DH contre environ 14 milliards en 2014. Cette taxe forfaitaire représente en effet plus de 28% du prix du litre du carburant à la pompe. D'où la hausse de son produit, en dépit de la baisse des importations des produits pétroliers et du brut. Du coup, le



PIB, soit sensiblement le niveau prévu par le budget 2015 : 4,3%.

Dans le détail, la hausse des recettes provient des impôts directs dont le montant s'est apprécié de 4,1% à 80,7 milliards de DH contre 77,9 milliards en 2014. Et c'est grâce à l'IR prélevé à la source qui a enregistré une hausse de 8,4%. (Voir infographie). Par contre, le produit de l'IS s'est inscrit en léger repli de 0,4%. En moyenne, la fiscalité domestique s'est appréciée de 5,4% en comparaison avec l'année précédente. Il en est de même des recettes de TVA à l'intérieur: 9,3%.

Les recettes de cette taxe se sont situées à 20,7 milliards de DH avec un gain de 1,8 milliard par rapport à l'exercice précédent alors qu'elles avaient reculé de 6,6% la même année en comparaison avec 2013.

A l'opposé, les recettes non fiscales se

déficit budgétaire a été limité à 4,6% du contre 55,5 milliards, une année aupara-

Les dépenses du personnel ainsi que celles du matériel restent orientées à la hausse. La masse salariale s'est encore appréciée de 1,1% à 102,7 milliards de DH et les achats du matériel se sont aggravés de près de 11% à 34,7 milliards de DH.

Autre poste qui grève les charges du Trésor tient aux biens et services. En 2015, les émissions à ce titre ont atteint 57 milliards de DH, en hausse de 4,1%. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse marocaine de retraites (13,3 milliards de DH), aux établissements publics et aux comptes spéciaux du Trésor.

A. G.

Pour réagir à cet article: courrier@leconomiste.com